Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215602533-20260303-CCAS20260305_04-DE

DELIBERATION N° 2026-03-05/ 04

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

COMMUNE DE TREAL
C.C.A.S

(Centre Communal d'Action Sociale)

Membres en exercice : 13
Présents : 7
Votes par procuration : 4
Suffrages exprimés : 11

Date de la convocation :
20-02-2026

OBJET :

Subvention à l'association tréalaise « Gym Détente » 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE CINQ MARS, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nathalie JOUAN, Vice-Présidente, Adjointe au Maire de Tréal.

Etaient présents : Muriel HERVÉ, Nathalie JOUAN, Michel TREMOUREUX, Jacqueline ANNEE, Marie-Claire COTARD, Marcel ETRILLARD, Annick MAQUIGNON formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Léa CHAUVET, Isabelle COUE, Marie-Christine HAVARD, Catherine RACOUET,

Absents non excusés : Catherine DO NASCIMENTO, Sylvie GEFFROY,

Secrétaire de séance : Nathalie JOUAN

Madame JOUAN, vice-présidente du CCAS, expose aux membres qu'une activité de gymnastique douce, spécialement adaptée aux seniors, est proposée aux personnes âgées de la commune.

Depuis septembre 2017, l'association communale « Gym Détente » a pris en charge la gestion de cette nouvelle section. Le coût de l'intervenante est plus élevé pour cette activité à destination des plus âgés. Aussi, pour maintenir une cotisation identique entre tous les adhérents de l'association, et prendre en compte le faible niveau de ressources de certains retraités, Madame JOUAN propose de voter l'attribution d'une subvention à l'association « Gym Détente ».

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU C.C.A.S., après en avoir délibérée, et afin de contribuer au développement de la gymnastique douce à destination des seniors, Décide :

- De voter une subvention de 12 € par participant au cours « gym seniors », soit : 240€ au titre de l'année 2026, pour 20 participants.

- Que cette subvention sera versée à l'association communale « Gymnastique Détente ».

Pour copie certifiée conforme,
Le Président,

MAIRIE DE TREAL (MORBIHAN)

Muriel HERVÉ

Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstention : 0